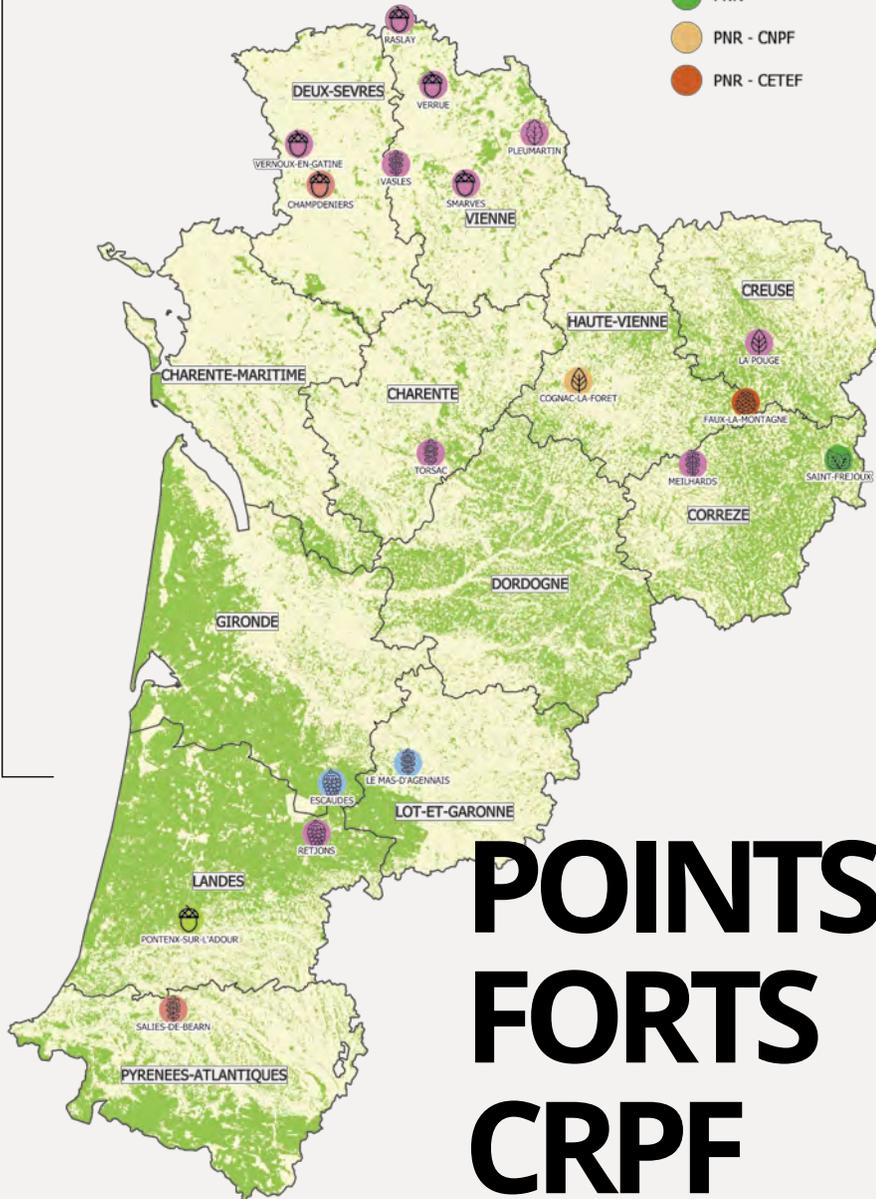


## Localisation des marteloscopes en Nouvelle-Aquitaine

Organismes initiateurs des marteloscopes

-  CFPPA de Bazas
-  CNPF
-  CNPF - Groupe de développement
-  ONF - Chambre d'Agriculture
-  PNR
-  PNR - CNPF
-  PNR - CETEF



# POINTS FORTS CRPF 2020

CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE NOUVELLE-AQUITAINE

Essences des marteloscopes

-  Peuplement de Pin maritime
-  Peuplement mélangé de Hêtre châtaignier
-  Hêtraie diversifiée
-  Chênaie
-  Chênaie diversifiée
-  Chênaie charmaie
-  Peuplement de Douglas

**ZOOM**

Les marteloscopes, outils de formation à la gestion forestière

page 8

# UNE ANNÉE SINGULIÈRE

**2020** restera dans nos mémoires une année bien singulière. J'ai une pensée en premier lieu pour tous ceux qui ont souffert, qui ont perdu des proches ou qui simplement n'ont pas pu se préoccuper de leurs biens forestiers comme ils l'auraient voulu.

Les agents du CRPF ont toujours été présents aux côtés des sylviculteurs et je les en remercie. Les données chiffrées de ce rapport le montrent et au final les objectifs sont atteints tant au niveau des documents de gestion durable que des visites conseil et des suivis du réseau expérimental ou sanitaire. Certes nos groupements de développement se sont peu ou pas réunis ; parfois ont-ils pu envisager des conférences en visio mais on connaît les limites du système. Rien ne remplace une tournée sur le terrain ! Le respect des consignes sanitaires demeurait la priorité pour tous. Il nous faudra rattraper ces moments de formation et de convivialité.

Au-delà des contingences plusieurs éléments de satisfaction auront marqué 2020.

Le 27 mars vos représentants élus au conseil de centre en 2017 me renouvelaient leur confiance à la Présidence du CRPF comme cela doit se faire à mi-mandat.

Le 3 septembre le Ministre de l'Agriculture annonçait dans son plan de relance économique une enveloppe de 150 M€ pour la forêt et le 17 décembre la Région elle-même validait son programme d'intervention en faveur de la sylviculture.

Le 6 novembre la Commission Régionale de la Forêt et du Bois approuvait le Plan Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) ouvrant ainsi la voie à la rédaction du Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) par notre CRPF.

Le 7 décembre à Felletin (Creuse) le Président de la Région Alain Rousset inaugurerait une reproduction grandeur nature d'une travée de la charpente de Notre Dame, édifice réalisé avec des bois de la région que le CRPF a contribué à rassembler. J'ai tenu alors à m'assurer que nos principales essences puissent relever une partie de ce défi aux mains des élèves de différents lycées ou centres de compagnonnage.

Bien entendu 4 réunions du conseil de centre ont également permis de donner un avis sur plus de 1700 documents de gestion durable mettant en valeur tous les massifs, toutes les sylvicultures, tous les bienfaits de notre filière. Et c'est un axe essentiel pour l'avenir : **le CRPF doit rester le garant de la gestion durable des forêts privées.**

En basant sa stratégie technique sur la réponse aux attentes économiques, sur l'adaptation aux conditions climatiques et sur la préservation de la biodiversité, le CRPF assoie sa légitimité au sein d'une société en mal de connaissances objectives.

Bonne lecture !

**Bruno LAFON**  
Président du CRPF  
Nouvelle-Aquitaine

## LES POINTS FORTS de l'activité 2020 du CRPF Nouvelle-Aquitaine sont présentés conformément au Contrat d'Objectifs et de Performance 2017-2021 signé entre le CNPF et l'État :

- **Objectif 1** : Accompagner, regrouper, mobiliser (pages 4 à 6)
- **Objectif 2** : Préserver, innover, transmettre (page 7 à 10)
- **Objectif 3** : Communiquer (page 11 et 12)



Crédits photos:  
Patrick Rey © CNPF (p 3),  
Anne Geneix © CNPF (p 7 et 9),  
Jean-Michel Cluveau © CNPF (p 8 et 10)

# LE CRPF ATTEINT SES OBJECTIFS EN CETTE ANNÉE PERTURBÉE



L'activité du CRPF Nouvelle-Aquitaine s'est maintenue en 2020 malgré la situation sanitaire et les mesures de confinement.

Le CRPF a tenu quatre conseils de centre en s'adaptant aux contraintes liées à l'épidémie : une consultation écrite en mars 15 jours après l'annonce du premier confinement, deux en présence (juin et septembre) et une en visio (décembre).

Ces conseils de centre ont permis d'agréer ou d'approuver **580 Plans Simples de Gestion, 149 modificatifs et 372 demandes de coupes**.

En 2010, les règles qui définissent les propriétés qui doivent être dotées d'un PSG ont changé. La mise en place progressive s'est traduite par un travail d'identification des propriétés de 25 ha ou plus, constituées d'îlots de parcelles de plus de 4 ha situés sur des communes limitrophes, suivi par l'envoi de courriers d'appel individualisés. Le CRPF a procédé à ce travail pour chaque département. En octobre 2020 l'appel des propriétés pour

le département des Landes a été réalisé. Ce dernier appel de 330 propriétés clôture la procédure pour la région Nouvelle-Aquitaine, dans les délais prévus par la loi de 2010.

Le CRPF a débuté les travaux d'**élaboration du nouveau Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS)**.

Le SRGS encadre la rédaction des documents de gestion durable qui doivent lui être conformes. À ce titre, il constitue le document de référence pour leur agrément.

**1 036 propriétaires** ont participé aux **réunions de vulgarisation** et aux formations du CRPF, qui se sont tenues dans le strict respect des consignes sanitaires ou par visioconférence.

**929 visites de terrain individuelles** ont concerné 22 490 hectares. 468 nouveaux propriétaires en ont bénéficié.

Enfin, **323 comptes de propriétaire** figurent désormais dans le portail internet [laforetbouge.fr](http://laforetbouge.fr)

	Nombre	Surface
Plans Simples de Gestion agréés	580	61 090 ha
Plans Simples de Gestion agréés au titre L 122-7 *	238	39 186 ha
Demandes de coupes	372	2 627 ha
CBPS enregistrés	593	6 465 ha
Visites individuelles	929	22 490 ha

\* coordination des procédures administratives

## L'ACTIVITÉ CONCERNANT LES DOCUMENTS DE GESTION DURABLE MAINTENUE

**L**e nombre et la surface des propriétés dotées d'un document de gestion durable se maintient malgré la situation sanitaire et les mesures de confinement.

Au 31/12/2020, 8 459 propriétés pour 864 020 hectares ont un Plan Simple de Gestion (PSG) en cours de validité, et 8 741 propriétaires ont adhéré aux Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) pour 82 583 hectares, dont 926 adhésions complétées par un programme de coupes et travaux.

Au cours de l'année 2020, **580 PSG ont été agréés pour 61 090 hectares**, et **593 nouvelles adhésions aux CBPS enregistrées pour 6 465 ha**, dont 221 avec un programme d'interventions.

De nombreux modificatifs de documents précédemment agréés ont été validés en 2020 : 125 avenants et 372 autorisations de coupes pour 2 627 ha (7 ha en moyenne).

En ce qui concerne les indicateurs du Contrat d'Objectifs et de Performance du CNPF :

- 238 PSG ont été agréés au titre de l'article L 122-7 (prise en compte des zonages environnementaux), pour 39 186 hectares,
- 109 PSG concertés ont été agréés, dont un PSG concerté dans l'objectif d'un agrément GIEEF (Groupements d'Intérêt Économique Environnemental et Forestier),
- 10 PSG ont été télétransmis par le site [laforetbouge.fr](http://laforetbouge.fr)

## LE CRPF APPUIE LES ACTIONS FONCIÈRES DANS LA VIENNE ET LES DEUX-SÈVRES

**D**ans un contexte de foncier forestier très morcelé, le CRPF poursuit son appui aux départements de la Vienne et des Deux-Sèvres. La sensibilisation des élus locaux permet de lancer des opérations de réorganisation foncière (bourses foncières) sur des territoires communaux. Les animations reposent ensuite sur le volontariat et les propositions d'échange, d'achat et de vente sont recueillies et coordonnées avec un objectif de réduire la parcellisation du foncier forestier.

En 2020 dans la Vienne les communes suivantes ont bénéficié d'une animation par un technicien du CRPF : Valdivienne, Senillé-Saint-Sauveur, Beaumont et Colombier.

Le département de la Vienne prend en charge une partie des frais liés aux actes notariés. Ainsi, en 2020, **63 dossiers** ont été instruits pour **45 ha de restructuration** et le Conseil Départemental a versé une subvention globale de 9 800 euros. Depuis 2009, date du lancement de l'opération, 339 dossiers ont été instruits pour 265 ha de

restructuration totalisant 124 150 euros de subvention versée par le CD 86.

Lorsque la réorganisation foncière est terminée ou sur des secteurs peu dynamiques, le CRPF sensibilise les propriétaires à la gestion de leurs parcelles de bois. Il les incite à rédiger des documents de gestion durable, ou à adhérer au Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) ou à un Règlement Type de Gestion (RTG), du fait des faibles surfaces concernées.

De plus, les propriétaires sont encouragés à se regrouper pour réaliser des coupes ou des travaux en commun.

En Deux-Sèvres la commune de Brion et le secteur des Terres Rouges ont été ciblés en 2020 pour ce type d'animation. Ainsi, 40 parcelles boisées ont été visitées et décrites, représentant une surface totale de 120 ha pour 25 propriétaires.



## DES ASSOCIATIONS EN MARCHÉ VERS UN PLAN SIMPLE DE GESTION CONCERTÉ

**D**ès les années 1970, dans le cadre des plantations aidées par le Fonds Forestier National (FFN) et les reconstitutions post-incendies puis, au début des années 2000, pour nettoyer et reboiser les parcelles sinistrées par la tempête de décembre 1999, de nombreuses Associations Syndicales ont été créées ou étendues dans le sud des Charentes.

Après avoir accompagné leur transformation en **Association Syndicale de Gestion Forestière (ASGF)**, le CRPF accompagne désormais ces structures vers la mise en place d'un Plan Simple de Gestion (PSG) concerté en vue de constituer des **Groupements d'Intérêt Économique Environnemental et Forestier (GIEEF)**.



Ces PSG constitueront une aide précieuse pour les adhérents de ces structures dans la planification des éclaircies, des récoltes ou des entretiens.

Les **fiches individuelles** remises à chaque adhérent sont également très appréciées. Au fil des générations ou des transactions, les propriétaires ne savent plus toujours que leurs parcelles sont intégrées dans une association.

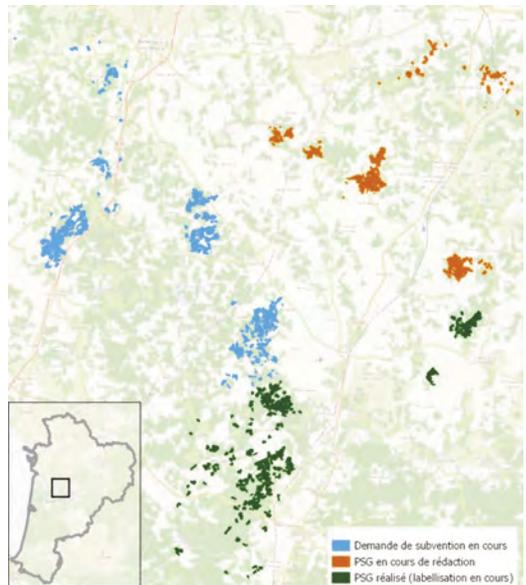
C'est une excellente occasion de leur rappeler l'état de leurs parcelles et de les informer sur ce qui devrait y être réalisé dans les 20 prochaines années.

Après un travail initial particulièrement lourd pour lister toutes les parcelles, mettre à jour les coordonnées des propriétaires, enlever les parties de parcelles non engagées dans ces structures... la demande de subvention pour la réalisation du PSG concerté est alors déposée auprès de la DRAAF.

Cette aide financière particulièrement incitative permet aux ASGF de faire réaliser leur PSG par un gestionnaire.

Une fois agréé par le CRPF, un exemplaire du PSG est envoyé à la DRAAF. Il est accompagné d'un diagnostic justifiant la cohérence de la gestion mise en place au regard des objectifs de l'association et du contexte local.

Un arrêté préfectoral officialisant le GIEEF vient conclure la démarche.



*Les associations syndicales couvrent plus de 3000 ha dans le Sud des Charentes*

### LES ASSOCIATIONS SYNDICALES DE GESTION FORESTIÈRE (ASGF) DANS LE SUD DES CHARENTES

- 14 structures,
- 1 000 propriétaires,
- surface totale 3 000 ha,

Cela représente 2 200 ha de futaies résineuses en production.

Le reste de la surface est occupé par des îlots feuillus, des milieux naturels... conservés pour des raisons paysagères et environnementales.

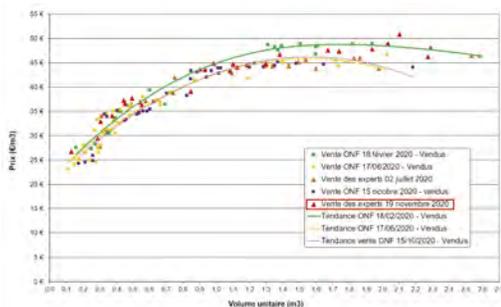
## LE CRPF ANALYSE ET DIFFUSE LES COURS DES BOIS

**E**n 2020, les équipes du CRPF ont poursuivi le travail de compilation, d'analyse et de diffusion d'informations sur le marché du bois sur pied.

Les comptes rendus des ventes concernent maintenant le massif des Landes de Gascogne, le Limousin et Poitou-Charentes.

Les données sur les prix des bois sont accessibles aux propriétaires sur notre site internet. Elles font l'objet de mises à jour régulières.

Lors des **ventes groupées de bois** organisées par les experts forestiers et lors des ventes proposées par l'Office National des Forêts, nous recueillons les informations sur les lots vendus (essences, densités, surfaces, volumes, certifications, prix, ...).



Notre méthode d'analyse ne retient que les lots présentant plus de **80% d'une même essence**. Un classement par catégorie de volume unitaire permet d'affiner au mieux les prix par débouché et par utilisation.

La crise sanitaire de cette année 2020 a forcément eu une influence tant sur la mise en marché des lots que sur le contexte économique général dans lequel se sont déroulées ces ventes.

La filière forêt-bois s'est mobilisée et a su innover avec un **développement remarquable des ventes à distance** lors des ventes groupées.

En Limousin, cette mobilisation a permis d'atteindre un volume de bois vendu comparable à celui de l'année précédente. Le marché étant plus tendu, le taux d'invendus a été très faible et le nombre d'offres par lot en augmentation.

La diffusion de ces informations économiques est primordiale pour la filière.

En décembre 2020, on compte plus de 600 « abonnés » aux bilans (ventes ONF, experts, sylviculteurs) et la page dédiée aux prix des bois est parmi les plus consultées du site internet du CRPF.

Ainsi, en 2020, plus de **11 000 connexions** ont été comptabilisées (voir page 11).

## LE CRPF ACCOMPAGNE L'ENGAGEMENT DU CONSEIL RÉGIONAL EN FAVEUR DU PEUPLIER

**L**e CRPF contribue à la mise en œuvre du nouveau dispositif financier d'aide à la populiculture, voté par le Conseil Régional en décembre 2019.

L'engagement du Conseil Régional en faveur du peuplier s'est maintenu en 2020. Ainsi, grâce à ce programme, **195 hectares de nouvelles peupleraies** ont été plantés. **416 hectares ont été remis en production** pour alimenter à terme l'industrie régionale de valorisation du bois (déroutage, fabrication de contreplaqués, emballage léger...).

Afin de proposer aux industriels des bois de qualité adaptés aux usages, plus de **12 000 peupliers** ont bénéficié d'un élagage permettant de produire du bois sans nœud.

Ce programme de plus de 371 000 € d'aides concerne 190 dossiers, dont plus de la moitié a été suscitée par le personnel du CRPF.

Le CRPF est un acteur majeur pour l'information des propriétaires et des professionnels, de même que pour l'appui à la constitution des dossiers.



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

# LE CRPF PARTICIPE À LA SURVEILLANCE DE LA SANTÉ DES FORÊTS

**L**e **Département de la Santé des Forêts (DSF)** est la structure du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation qui assure la surveillance phytosanitaire des forêts françaises. Son activité repose largement sur un réseau national de forestiers formés à la connaissance et reconnaissance des principaux ravageurs de nos forêts.

Ces **correspondants-observateurs** appartiennent à différents organismes forestiers, dont le CRPF.

C'est ainsi qu'en Nouvelle-Aquitaine, **12 techniciens du CRPF contribuent à la surveillance des forêts régionales** (voir en dernière page).

En 2020, ils ont consacré plus de 240 journées à cette action.

Les observations effectuées pendant leurs missions forestières et les enquêtes dédiées contribuent à la détection et au diagnostic des problèmes phytosanitaires, au conseil et à l'intervention, mais aussi à la surveillance des écosystèmes forestiers.

En 2020, plus de **700 diagnostics** de veille sanitaire ont été posés. Il s'agit d'identifier, de localiser et de quantifier

des dégâts concernant tous les problèmes phytosanitaires existants. Plus de **200 échantillons** ont été prélevés et analysés.

Enfin, **300 signalements** ont concerné la recherche d'organismes nuisibles ou émergents.

Le Correspondant-Observateur, formé et conventionné sur un territoire donné par le DSF, est l'interlocuteur privilégié du propriétaire forestier. La consultation est bien entendu gratuite et rentre dans le cadre du service public.



département de la santé des forêts



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



*Les scolytes ont causé de gros dégâts sur les pins après les tempêtes de 1999 et 2009*

## LES MARTELOSQUES, OUTILS DE FORMATION À LA GESTION FORESTIÈRE



**E**n 2020, on recense **dix-huit martelosques** opérationnels, installés sur toute la région afin de profiter de la grande diversité de peuplements présents en Nouvelle-Aquitaine. Près des trois quart ont été initiés par le CRPF.

Ils concernent des peuplements purs ou mélangés de Chênes, de Hêtre et Châtaignier comme des peuplements de Pin maritime ou de Douglas, des peuplements réguliers ou irréguliers, à différents stades de développement, de la première éclaircie à l'amélioration de peuplements presque matures.

Le réseau s'enrichit progressivement de nouveaux sites en tenant compte des thématiques d'actualité (déperissement du Châtaignier, gestion de peuplements mélangés, biodiversité).

Les équipes du CRPF mettent **en place les martelosques** sur le terrain. Après une première phase de sélection du site suit un travail d'installation de la placette (matérialisation des limites, relevés des données dendrométriques et environnementales, numérotation de chaque arbre). Cette étape nécessite un investissement important en temps et respecte un protocole précis. Les données récoltées permettent d'établir l'état des lieux « avant coupe » qui servira de point de comparaison lors de l'exercice de martelage fictif.

Une fois les sites installés, le CRPF **organise et anime des formations** à destination de différents publics.

### LE MARTELOSQUE EN RÉSUMÉ

Un **marteloscope** est un dispositif sur lequel tous les arbres ont été recensés, mesurés et évalués pour leur intérêt économique et environnemental.

De petits groupes de propriétaires, de gestionnaires, d'élèves des formations initiales ou continues, de conducteurs d'engins, d'élus, et d'acteurs du monde de l'environnement peuvent **s'exercer à la reconnaissance des essences ou à la sélection des arbres à retirer lors d'une éclaircie** et ainsi suivre l'impact du martelage fictif.

# PROMOUVOIR LE RÔLE DE LA FORÊT DANS L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**L**e CRPF a signé une convention avec le Syndicat Mixte du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'aire métropolitaine bordelaise (SYSDAU) pour mener une étude sur les communautés de communes de Montesquieu et Jalle Eau Bourde, au sud de la couronne métropolitaine bordelaise.

L'étude a été réalisée dans le cadre du **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**.

Dans un premier temps, un état actuel des stocks (en forêt et produits bois) et l'analyse des flux de carbone (séquestration, stockage produits bois et substitution matériau et énergie) ont été réalisés.

Ensuite, la comparaison de plusieurs scénarios sylvicoles d'un point de vue carbone a abouti à des propositions d'actions pour améliorer encore le rôle de la forêt dans l'atténuation du changement climatique.

En parallèle, un projet de transformation d'un peuplement dégradé a bénéficié du **Label Bas-Carbone**. Le CNPF est d'ailleurs leader du dépôt de dossiers Label Bas Carbone auprès du Ministère de la Transition Écologique.

Les résultats de l'étude ont été communiqués à l'occasion d'un colloque qui s'est tenu à Cestas le 27 février 2020. Cette journée a été l'occasion de présenter aux acteurs de la filière, aux élus et aux entreprises la thématique du carbone forestier.



Cette action s'inscrit dans la volonté du CNPF d'être reconnu comme un référent majeur sur la thématique du carbone forestier.

La réplication de ce type d'étude peut être envisagée sur d'autres territoires, d'autant plus que tout EPCI de plus de 20 000 habitants a l'obligation de rédiger un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Une telle action permet d'améliorer le rôle de la forêt dans l'atténuation du changement climatique.

## LE CRPF PARTICIPE AU RÉSEAU RÉGIONAL NÉO TERRA

**N**éo Terra est la feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique, adoptée par les élus de Nouvelle-Aquitaine en 2019.

Afin que les forêts du territoire continuent à remplir leurs fonctions dans la lutte contre le changement climatique et le maintien de la biodiversité, il est nécessaire de **renforcer leur résilience**

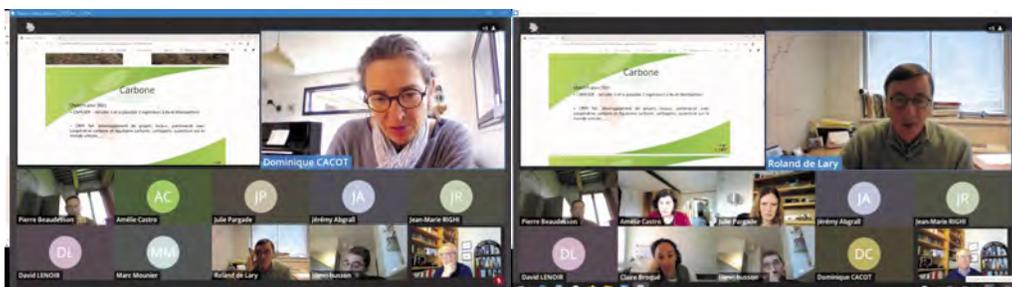
**face aux risques** sanitaires et climatiques. Dans ce cadre, le CRPF participe à différents travaux, et notamment au réseau îlots d'avenir et forêts mélangées piloté par l'Office National des Forêts (ONF).



# LE CRPF ADAPTE LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER AUX PÉRIODES DE CONFINEMENT

L'année 2020, par son contexte sanitaire, a obligé le CRPF à s'adapter et évoluer dans sa communication et ses méthodes pédagogiques.

Après un premier temps d'adaptation logistique demandant de gros efforts par les services informatiques pour organiser le travail à domicile, différentes actions ont été mises en place pour maintenir le développement forestier dans la région.



- **assurer la gestion forestière durable** pour les propriétaires forestiers et les opérateurs économiques en dématérialisant les dépôts de PSG, demandes de coupes, ...  
L'instruction terrain a pu être maintenue de façon quasi normale, à l'exception du contact avec le propriétaire sur le terrain malheureusement...  
Les Conseils de Centre ont pu avoir lieu en distanciel n'entravant ainsi pas l'activité forestière (agrément des PSG et des demandes de coupes).
- une **campagne d'appels** téléphoniques a été menée par les agents pour recueillir un maximum d'adresses courriel (dans le respect de la RGPD) permettant ainsi de communiquer plus largement.
- des **stages de formation à la gestion forestière** (FOGEFOR) ont été organisés en visioconférence pour la partie théorique et en demi-groupe pour faciliter les échanges. L'objectif de maintenir l'émulation au sein du groupe de stagiaires a été atteint et les sorties terrain ont été réalisées entre les deux confinements.

- un **webinaire « Forêt et changement climatique »** a été organisé en novembre pour les groupes de progrès avec l'intervention de plusieurs chercheurs. Il a été plébiscité par 140 participants.
- certaines **associations de développement**, animées par le CRPF, ont aussi cherché à garder le lien en envoyant une lettre électronique à leurs adhérents. Une campagne d'appels téléphoniques a été réalisée dans l'une de ces associations. Les assemblées générales ont souvent été organisées par voie électronique.

Le CRPF a profité de cette période pour améliorer ses outils numériques de visioconférence et sa newsletter.

Bref, malgré une période difficile, l'activité courante s'est maintenue normalement et les actions de développement et de vulgarisation ont pu se poursuivre.

Cependant, rien ne remplace le terrain ni le contact direct qui sont l'essence même du travail du personnel du CRPF.

# LE CRPF ACCENTUE SA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

**A**fin de conserver un lien avec les propriétaires forestiers et nos partenaires au cours de cette crise sanitaire inédite, le CRPF a développé sa communication numérique.

- Le **site internet** est riche de sept rubriques et d'une vingtaine de sous-rubriques pour plus de 400 pages mises en ligne.

Une mise à jour régulière et une actualisation des articles de fond permettent une **progression de la fréquentation** en 2020.

Avec près de 70 000 visites, la fréquentation augmente d'un tiers sur un an.

Le nombre d'utilisateurs annuels atteint quant à lui 52 000 (+35%).

Plus de **125 000 pages** ont été visualisées (+ 20% sur une année).

Le site internet du CRPF Nouvelle-Aquitaine reste ainsi le site régional du CNPF le plus fréquenté.

La page « **le prix des bois** » est la plus vue par les internautes, avec plus de **11 000 visites** sur un an (*voir page 6*).

La page « Les arbres de la région » (plus de 6 000 vues), puis les pages « Règlementation des coupes, Droits de préférence, Documents de gestion durable et Financement de la forêt » (fréquentation s'échelonnant entre 5 000 et 6 000 vues) complètent le palmarès.

- La **revue** semestrielle « Bois & Forêts de Nouvelle-Aquitaine » est elle aussi passée au format numérique. Envoyée à 4400 adresses courriel, elle est accessible sur le site.
- Enfin, la mise en place d'une **lettre électronique mensuelle**, adressée à près de 5 000 propriétaires forestiers à partir du mois de juillet, a rencontré un grand succès.



Cette lettre met en avant 5 à 6 brèves régionales ou nationales. Le taux moyen d'ouverture dépasse 50%, et les trois quarts des personnes qui la consultent en effectuent une lecture approfondie. En six mois, la lettre a été lue près de 14 000 fois.

Fréquentation du site [nouvelle-aquitaine.cnpf.fr](http://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr)

	2019	2020	%
Nombre d'utilisateurs	38 500	52 000	+ 35 %
Nombre de sessions ouvertes	52 000	69 000	+ 33 %
Nombre de pages vues	104 000	125 000	+ 20 %

 [nouvelle-aquitaine.cnpf.fr](http://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr)

# LE CRPF NOUVELLE-AQUITAINE

## DIRECTION

**Directeur :** Roland de LARY

**Directeurs adjoints :** Pierre BEAUDESSON (Limoges)  
Henri HUSSON (Bordeaux)  
Jean-Marie RIGHI (Smarves)

## UNE PROXIMITÉ ADMINISTRATIVE

● **Agent comptable :** Jean-Michel AGUER

● **Comptabilité, ressources humaines et achats**

Annick LAMOTHE, Maryse BELLOT-BRUTIER et Gaëlle ABRAHAM (Bordeaux), Isabelle BOISSEAU (Smarves)

● **Documents de gestion durable**

Anne NICODEME et Aurèle RENAUD (Bordeaux), Laurence JOUANISSON et Sylvie GUÉRIN (Limoges), Isabelle AUGER (Guéret), Sylvie SERRE (Tulle), Anne-Sophie TAUPIN (Smarves), Corine NICOLAS (Angoulême)

● **Documentation, communication**

Marie VAN NIFTERIK (Bordeaux), Sylvie GUÉRIN et Alexandra RIBARDIERE (Limoges), Sylvie SERRE (Tulle), Isabelle BOISSEAU (Smarves), Corine NICOLAS (Angoulême)

## UNE PROXIMITÉ THÉMATIQUE

● **Documents de gestion durable & Schéma Régional de Gestion Sylvicole**

Amélie CASTRO (Bordeaux), Dominique CACOT (Limoges), Jean Marie RIGHI (Smarves), Julie PARGADE (Pau), Jérémy ABGRALL (Guéret)

● **Environnement et territoire**

Luc-Olivier DELEBECQUE et Lucie RUPIL (Bordeaux), Jérémy ABGRALL (Guéret), David LENOIR, Alexis GOMEZ (Smarves), Guillaume AUMERLE (Prahecq), Quentin CHAFFAUX (Tulle), Bixente FOUILLOT (Pau), Mathilde VARINOT (Montlieu)

● **Déploiement du dispositif d'aides régionales**

Clément DEPOID (Marmande), Mathias LATOUR (Limoges), Alexis GOMEZ (Smarves), David PROVOST (Limoges), Lucie RUPIL (Bordeaux)

● **Réseau de références techniques**

Gaëlle ABRAHAM et Maureen RABAUX (Bordeaux), Jean-Paul GAYOT et David PROVOST (Limoges), Aymeric GABRIEL (Guéret), Marc MOUNIER (Angoulême), Jean-Marie RIGHI (Smarves), Julie PARGADE (Pau)

● **Peuplier**

👤 Hervé LEMAIRE (Bordeaux), 👤 Alain ROUSSET (Saintes)

● **Actions Carbone**

Thierry CHÉRÈQUE (Bordeaux), Marc MOUNIER (Angoulême), Dominique CACOT (Limoges), Gilen IGOA-DLHAGARAY (Ahaxe)

● **Dossiers européens**

Marlène BAUDET (Bordeaux)

● **Équilibre forêt-gibier**

Pierre BEAUDESSON (Limoges), Cécile MARIS (Bordeaux), Alain ROUSSET (Saintes)

● **Conséquences changements climatiques**

Julie PARGADE (Pau), Claude NIGEN (Angoulême), Marion BOLAC (Tulle)

● **Communication & développement**

Jean-Michel CLUPEAU (Angoulême), Cécile MARIS (Bordeaux), Jérémy ABGRALL (Guéret), David LENOIR (Smarves), Julie PARGADE (Pau)

● **Entretien :** Maryse CAMBOU (Bordeaux)

**Avec l'accompagnement de l'Institut pour le Développement Forestier (IDF-CNPF)**

> Dominique MERZEAU

Expérimentation Pin maritime - Robinier

> Wulfran MIRLYAZ

Bases de données, Applications "métier", Expérimentation

> Éric PAILLASSA

Expérimentation Peuplier, Changements climatiques

> Simon MARTEL

Actions Carbone

## UNE PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE

● **MASSIF DES LANDES DE GASCOGNE**

> Cécile MARIS-PAGIS, responsable équipe

● **GIRONDE**

> Sébastien RENOUX, Secteur Bassin d'Arcachon / PSG 👤  
Médoc

> Benjamin GARAT, Secteur PSG Bazadais 👤

> Marjorie BATLLE, Secteur Nord Gironde

● **LANDES**

> Thierry CARBONNIÈRE, Secteur Petites Landes 👤

> Sylvain BAZAS, Secteur Grande-Lande / Pays de Born 👤

● **LOT-ET-GARONNE**

> Benjamin GARAT, Secteur Sud-Ouest Lot et Garonne 👤

> Frédéric LEDUN, Secteur Fumelois

● **MASSIF DORDOGNE-GARONNE**

> Vincent COQUILLAS, responsable équipe

> Jérôme CARMILLE, Secteur Landais / Bergeracois 👤

> Frédéric LEDUN, Secteur Sud-Est Dordogne

> Patrick REY, Secteur Nord-Ouest Dordogne 👤

● **MASSIF ADOUR-PYRÉNÉES**

> Claire BROQUÉ, responsable équipe

> Mickaël MAITIA, Secteur Pyrénées-Atlantiques 👤

● **HAUTE-VIENNE**

> Dominique CACOT, responsable équipe

> Thierry NÉQUIER, Secteur Nord-Ouest Haute-Vienne

> Guilhem VAGANAY, Secteur Sud-Est Haute-Vienne 👤

● **CREUSE**

> Jérémy ABGRALL, responsable équipe

> Céline PERTUZ, Secteur Est Creuse

> Aymeric GABRIEL, Secteur Ouest Creuse 👤

● **CORRÈZE**

> Grégoire GONTHIER, responsable équipe

> Marion BOLAC, Secteur Montagne Limousine

> Romain DAMIANI, Secteur Ouest Corrèze 👤

> Bruno GENEIX, Sud Corrèze

● **VIENNE, DEUX-SÈVRES**

> David LENOIR, responsable équipe

● **VIENNE**

> Alexandre GOBIN, Secteur Vienne

● **DEUX-SÈVRES**

> Esthelle MERCIER, Secteur Deux-Sèvres 👤

● **CHARENTE, CHARENTE-MARITIME**

> Marc MOUNIER, responsable équipe

● **CHARENTE**

> Claude NIGEN, Secteur Charente

● **CHARENTE-MARITIME**

> Marjorie BATLLE, Secteur Sud Charente-Maritime

> Alain ROUSSET, Secteur Nord Charente-Maritime 👤

Mars 2021

**RETROUVEZ TOUS  
VOS CONTACTS  
SUR**

👉 [nouvelle-aquitaine.cnpf.fr](http://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr)



👤 correspondant-observateur Département Santé des Forêts

Pour joindre un personnel par courriel : [prenom.nom@cnpf.fr](mailto:prenom.nom@cnpf.fr)

MARS 2021



CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE NOUVELLE-AQUITAINE

6 parvis des Chartrons - CS 41255 - 33075 BORDEAUX Cedex

☎ 05 56 01 54 70

✉ [nouvelle-aquitaine@cnpf.fr](mailto:nouvelle-aquitaine@cnpf.fr)

👉 [nouvelle-aquitaine.cnpf.fr](http://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr)

